



Conseillers en exercice	45
Présents	35
Nombre de pouvoirs	7
Votants	42

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 089

### Avenant à la convention RSAI-RSE avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret modifiant la durée d'expérimentation

Séance du 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 septembre 2024 à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de VALLIERE, au nombre de trente-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 11 septembre 2024.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; Denis PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Laurent LHERITIER ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Gisèle ANTON (suppléante de Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Nadine HAGENBACH ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Alexis TOURADE ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Marie-Hélène FOURNET ; Philippe LEFAURE ; Benjamin SIMONS ; Thierry LETELLIER ; Pascal MERIGOT ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Didier MIOMANDRE ; Jacques TOURNIER

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Marina BONIFAS à Valérie BERTIN ; Philippe COLLIN à Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE à Pierrette LEGROS ; Bernard ROUGIER à Stéphane DUCOURTIOUX ; Marie-Françoise HAYEZ à Jean-Pierre LANNET ; Thierry ROGER à Isabelle DUGAUD

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Annick BAUCULAT et Céline COLLET-DUFAYS ; Monsieur Jacques BŒUF.

Monsieur LEGER présente le rapport.

La mise en place d'un référent santé et accueil inclusif et de Santé Environnementale (RSAI-RSE) dans les EAJE est l'une des grandes modifications qu'amène la loi NORMA. Sa présence est obligatoire, quelle que soit la taille de la structure. Il « remplace » le recours à un médecin référent jusqu'ici obligatoire dans les « grandes » crèches.



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-089-DE

Les EAJE de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret bénéficient à la fois du personnel compétent pour assurer la fonction de RSAI et d'une expertise spécifique en termes de santé environnementale.

La CAF de la Creuse, la PMI et la Communauté d'Agglomération ont proposé aux collectivités du Département une expérience de mutualisation d'un Référent Santé Accueil Inclusif – Santé Environnementale devant durer 12 mois.

Par délibération du Conseil communautaire du 21 septembre 2023, la Communauté a conventionné avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret afin de bénéficier de cette expérimentation durant 12 mois.

Ainsi, le Multi-accueil d'Aubusson a pu bénéficier fin 2023 et début 2024 de la présence active et efficiente du Référent Santé Accueil Inclusif.

Par courriel du 1<sup>er</sup> juillet 2024, les partenaires, CAF de la Creuse, PMI et Communauté d'Agglomération, ont proposé aux autres collectivités de donner un délai supplémentaire à cette expérimentation jusqu'au 31 décembre 2024.

Vous trouverez joint l'avenant à la convention signée entre la Communauté de communes Creuse Grand Sud et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui modifie la durée de l'expérimentation d'intervention du RSAI/RSE.

**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**  
**POUR : 42**  
**Adopté à l'unanimité**

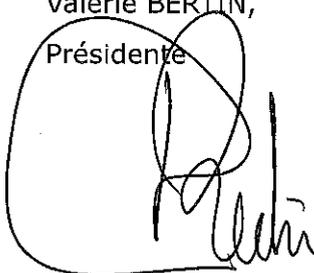
**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,**

- **D'ACCEPTER** l'avenant de prolongation proposé en pièce jointe,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à le signer et tout document afférant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 18 septembre 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Bertin', written over a large, faint circular stamp or watermark.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-089-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-089-DE